

Payer son parking avec des points de fidélité

le 06/11/2014 à 05:00 par Marie KOENIG.

Vu 1843 fois



Aujourd'hui, le portail shoppingmetz reçoit 1 000 visites par jour. « Mais ce nombre peut être multiplié par dix lors du marché de Noël par exemple », note son créateur, Sandro di Bernardi. Photo Maury GOLINI



En 2013, le restaurateur messin Sandro di Bernardi a imaginé une carte de fidélité dématérialisée fédérant de nombreux commerçants. Aujourd'hui, il propose de nouvelles possibilités avec cette même application.



Et si l'avenir du commerce messin passait par les applications 2.0 ? De plus en plus d'enseignes s'intéressent aux cyberproduits développés par Sandro di Bernardi, commerçant et informaticien. Lancé en 2013, le portail shoppingmetz.com s'étoffe d'applications

pour la vie quotidienne : achats, paiement de parking ou taxi, etc.

L'objectif

L'objectif est d'offrir un avantage supplémentaire aux Messins quand ils achètent et consomment dans leur ville.

Ainsi, la carte de fidélité dématérialisée Mobiwoom propose de mutualiser les ristournes.

Et, contrairement à l'acceptation classique de la carte de fidélité – proposée essentiellement dans les magasins

de vêtements ou de cosmétiques –, elle concerne également la restauration ou le domaine des services (cours de musique, de danse, etc.)

« Au moment où l'on paie, une partie de la somme est versée dans le portefeuille électronique Mobiwoom et peut être réutilisée comme moyen de paiement », explique Sandro di Bernardi.

Un exemple ? L'addition dans un restaurant est de 20 €. La ristourne consentie est de 2 €. 18 € sont versés au restaurateur, le reste est transféré sur Mobiwoom. L'utilisateur, le lendemain, veut acheter un sandwich à 2 € : il se rend dans l'une des boutiques partenaires et utilise l'application. Il ne débourse rien.

Les achats peuvent également se faire directement sur internet, via le site shoppingmetz.com. « L'idée est d'y acheter des produits bradés que l'on ne trouve pas en magasin. »

Bilan d'étape

La plateforme d'achat sur internet a été adoptée par une cinquantaine de commerçants (sur les 1 300 recensés à Metz). « Une quinzaine de ventes s'effectuent par ce biais toutes les semaines », précise Sandro di Bernardi.

Côté Mobiwoom, il a fallu contraindre les possibilités. Une trentaine de commerçants l'utilisent pour l'heure. « Jusque-là, nous étions en phase de test, argumente Sandro di Bernardi. Dès 2015, ça va évoluer. Aujourd'hui, techniquement, on pourrait avoir 100 000 commerçants utilisateurs. »

L'informaticien fait vivre son application via une ponction de 3 % sur tout achat enregistré.

Les nouveautés

On peut dorénavant utiliser les points-ristournes pour payer son parking, grâce au paiement sans contact via téléphone portable (le NFC).

Pour l'heure, l'expérimentation est menée avec Urbis Park. « Les services municipaux sont en discussion pour étendre cette possibilité à l'ensemble des parkings ». Le concept : faire renaître le ticket-parking. « L'idée était bonne, mais trop compliquée à mettre en œuvre. Ces tickets-papier se trouvaient à la Fédération des commerçants, les commerçants devaient aller les chercher puis demander aux clients s'ils en avaient besoin. En plus, les tickets-papier n'étaient pas utilisables dans tous les parkings. »

De la même façon, l'application pourrait donner un nouveau souffle au chèque-taxi. « Lancée par la préfecture et les associations de prévention routière, l'idée était d'échanger, contre 1 €, un chèque d'une valeur de 5 € pour rentrer chez soi après une soirée. »

Avec Mobiwoom, la collecte de points-ristournes double s'ils sont utilisés pour une course en taxi. « Encore faut-il avoir moins de 25 ans. » Pour les autres, la somme de points-ristournes n'est pas modifiée. Pour l'heure, une trentaine de taxis se sont portés volontaires (sur une centaine, à Metz). Le démarrage de l'application doit se faire fin décembre.

L'avenir

Une bascule pourrait avoir lieu début 2015. Sandro di Bernardi attend le retour d'investisseurs pour étendre son application.

Toute la question est de savoir si elle se fera au niveau national, « alors, les applications pourraient être modifiées », ou au niveau local.

D'autres projets sont d'ores et déjà dans les tuyaux : dématérialisation des Tickets-restaurants, chèques-cadeaux, etc.